PrÉsidence

de la Paris, le 24 avril 2015

République

NOTE

à Monsieur le Président de la République

----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet :******Utilisations du courrier présidentiel***

Plusieurs centaines de particuliers vous écrivent chaque jour (hors élus, personnalités ou institutions). Outre quelques réponses à votre signature, vous est remontée chaque mois une synthèse statistique et qualitative d’une quinzaine d’exemples représentatifs.

Ces courriers, souvent très riches, pourraient être davantage utilisés en lien avec le SCP (dont le travail est remarquable). Nous pourrions :

1. **Vous faire remonter un peu plus de « courriers d’opinion »** (pour lecture, sans nécessairement de réponse à votre signature) :

* hebdomadaire ou bimensuel, un échantillon d’une dizaine de courriers, soit sur un thème d’actualité particulier (par exemple ces derniers jours, beaucoup de courrier sur la petite Chloé, puis sur l’attentat terroriste déjoué ; ou les courriers relatifs à votre émission sur Canal +), soit reflétant l’ambiance politique générale de la semaine.

Ces échantillons pourraient être croisés avec des données opinion.

* au cas par cas, des courriers remarquables.

1. **Lors de vos déplacements**, identifier les Français des villes concernées qui vous ont écrit et vous proposer, en fonction des profils, des sujets abordés et des possibilités :

* d’en inviter certains à l’évènement (marque de considération personnelle, image d’un Président attentif à tous les Français etc.) ;
* de leur consacrer un temps de dialogue (signal de proximité et d’écoute, capacité à tisser des liens directs).

Cela suppose une anticipation suffisante, la recherche dans les archives pouvant demander du temps (le système de classement ne permet pas de tri rétrospectif aisé). Nous pourrions tenter, si vous le souhaitez, un premier test en prévision du déplacement à Isigny ou à Limoges.

1. **Vous proposer, au cas par cas, des actions de communication à partir de certains courriers**, qui pourraient donner de la chair aux annonces, les relier au quotidien ou ancrer un récit. Quelques exemples récents :

* un chef cuisinier vous a littéralement rendu son tablier : « *Je jette l’éponge : la création d’entreprise en France nécessite trop de temps et d’argent, et une fois en place on est submergé de taxes, de charges et impôts* ». Lorsqu’aura été annoncé le paquet de mesures PME, vous pourriez lui retourner son tablier en indiquant que son cas l’a interpellé, que vous venez de décider telles mesures pour alléger les contraintes sur les PME et espérez qu’il pourra reprendre rapidement son œuvre ; et le faire savoir.
* cette semaine, un patron de PME du Doubs vous a écrit après avoir entendu parler d’une possible barémisation des indemnités de licenciement : il « *attend depuis 10 ans cette mesure* » qui correspond « *à ce qu’il y a à faire maintenant pour dynamiser l’emploi* », et indique que la conséquence pour son entreprise serait « *directement une ou 2 embauches avant la fin de l’année* ». Lorsque la mesure sera annoncée, nous pourrions reprendre contact et lui demander s’il serait prêt à témoigner de sa démarche auprès du Président et des conséquences concrètes de la mesure qui vient d’être rendue publique.

De telles propositions pourraient vous être soumises au fil de l’eau, en fonction des opportunités que présentent les courriers.

1. **Consulter directement des Français avant les réformes**. Il s’agit de montrer que les idées mises en œuvre viennent d’eux (et non des administrations ou des conseillers en chambre), donc qu’elles s’adressent à eux.

Par exemple, avant la conférence PME, pourquoi ne pas faire venir des patrons de PME qui vous écrit sur ce sujet (ou mieux, aller les voir en province), pour montrer que ces propositions proviennent du terrain (et pas du Medef ou les syndicats patronaux).

1. **Utiliser les courriers vous interpellant sur des sujets précis pour vendre les réformes directement aux Français**.

Par exemple, beaucoup de courriers arrivent depuis des mois sur le RSI. Des réponses standards sont faites pour le moment (travail en cours, etc…). Lorsqu’une solution pérenne aura été apportée, une seconde lettre pourrait leur être envoyée détaillant les mesures prises. De même, certains discours importants pourraient être renvoyés aux personnes ayant manifesté un intérêt particulier sur le sujet.

Compte-tenu du peu d’outils dont dispose le SCP (absence de base de donnée permettant un tri par thématique une fois les courriers classés), cela suppose d’identifier en amont les sujets afin de coter spécifiquement ces courriers à mesure de leur arrivée (ou lorsqu’ils sont encore en cours de traitement).

1. A moyen terme, d’autres utilisations plus tournées vers l’opinion pourraient être imaginées. Ainsi, un certain nombre de correspondants indiquent clairement dans leur courrier leurs sympathies de gauche ou leur vote de 2012. Beaucoup sont manifestement prêts à parler, qu’ils se disent déçus, en attente ou en soutien. Ces nombreux correspondants-sympathisants pourraient nous permettre de constituer des panels et, le moment venu, de le réinterroger et mener nous-même nos propres groupes qualis sur les perceptions ou les anticipations que nous voudrons travailler.

Frederic MONTEIL Adrien ABECASSIS